Sainte-Julie

commune de Sainte-Julie

Bulletin Municipal 2020

Sommaire

Mairie

Le mot du Maire 3
Etat Civil 4
Les chiffres 2019 5
Interview Dany James 6
Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale 8
Année scolaire 2018/2019 9
Ecole 9

Associations

ASEGF Tir à l'arc 10
ASPLA : Association Sportive de la Plaine de l'Ain 11
Le Club des Mésanges 12
Le Comité d'Animation 13
La Clique 14
Football Club de Saint-Vulbas 15
Gospel Friends 16
Ecole de Boxe Française 17

Cahier détachable : agenda 2020 18

Move And Dance 20
Les P'tits Julicyens 21
Le Sou des Ecoles 22

Communauté de Commune

Le pôle de services Agora 23
La CCPA et Amblames 24
CLIC Plaine de l'Ain 25
Le covoiturage 26
Tourisme de la Plaine de l'Ain 27

Infos utiles

Elections municipales 28
La déclaration de ruches 29
Manifestations 2020 30
Numéros utiles 31
Gestion des déchets 33

■ Interview Dany JAMES

■ CCAS : gâteau de couche

■ Feu du 14 Juillet

■ Les p'tits Julicyens

Bulletin municipal 2020 de Sainte-Julie

Directeurs de la publication : Jean-Luc Robin
Phaiboun Thong Soum
Rédacteur / diffusion : Mairie de Sainte-Julie
Photos : mairie, associations, particulier avec accord Stéphane Levy, Calyptone.
Edition / impression : Pixel Chrom' Imprimerie
Dépôt légal : 2012 Imprimé en France

www.saintejulie.fr

Le mot du Maire

L'année 2019 s'achève sur une actualité qui remet au premier plan la question du développement durable et des changements climatiques. Nous l'avons vu dans le sud-est de notre pays avec ces inondations catastrophiques qui dévastent et endeuillent toute une région en quelques instants.

Jusqu'à ces deux dernières années à Sainte-Julie, nous pensions être épargnés par ces phénomènes météorologiques. Nous nous sommes vite aperçus que dorénavant les tempêtes ne connaissent pas les frontières ni les limites départementales.

Si la canicule de juillet, malgré son intensité et les risques qu'elle engendre pour la vie quotidienne de nos séniors, ne fait pas de dégâts visibles et immédiats, il n'en a pas été de même pour la tempête du 15 juin. En effet, en quelques minutes, arbres arrachés ou cassés et eau dans les rues sont apparus instantanément.

Pour éviter le renouvellement des inondations de la place du Lavoir et des rues adjacentes, nous avons pris des mesures immédiates comme le curage du réseau d'eaux pluviales, de la place jusqu'au lagunage, soit 750 ml, associées à un passage caméra pour inspecter cette même canalisation. Nous avons fait aussi d'importants travaux pour réorienter dans le bon réseau toutes les eaux pluviales du quartier de la rue des mésanges. Celles-ci se déversaient dans le réseau d'eaux usées qui saturaient en quelques minutes. Cela provoquait les inondations que l'on a subies. Parallèlement à ces opérations ponctuelles, en octobre, une étude nommée "schéma directeur d'assainissement" a été lancée sur toute la commune de Sainte-Julie. Le but de cette étude est d'établir un diagnostic complet, de réaliser un planning de travaux avec définition des priorités, de rechercher des financements, etc.
Par ailleurs, l'état de catastrophe naturelle pour les tempêtes du 07 juillet 2018 et du 15 juin 2019 n'a pas été retenu pour la commune de Sainte-Julie.

La Commission Bâtiments a travaillé tout le long de l'année 2019 au projet de construction du bâtiment périscolaire. Le bureau d'étude chargé de la Maîtrise d'œuvre vient d'être choisi. L'avant-projet définitif doit être validé courant avril. L'année 2020 sera donc consacrée à la finalisation de ce projet, au montage du financement pour une réalisation des travaux et une livraison du bâtiment pour la rentrée de septembre 2021.

La révision générale du PLU rentrera aussi dans une phase importante et cruciale : celle du choix de l'urbaniste qui va piloter cette révision.

Mais auparavant, une échéance importante attend les Julicyens et leurs élus : les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars. Gros changement cette année pour Sainte-Julie : le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Le panachage ne sera plus permis.

Et quel que soit le résultat de ces élections, un changement qui me concerne personnellement, interviendra aussi durant cette année. En effet, comme chacun le sait maintenant, j'ai décidé de ne pas briguer un 3ème mandat. Je suis fier d'avoir tenu les engagements pour lesquels moi-même et mes équipes avons été élus, la commune d'aujourd'hui n'est plus la même qu'en 2008. Mais ma décision était prise depuis longtemps, j'ai consacré plus de 21 ans à la vie publique, avec des mandats d'adjoints et deux mandats de maire. J'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont épaulé durant ces 12 années, adjoints, conseillers municipaux et personnel municipal pour leur travail quotidien au service de notre village.

A nous tous maintenant, de nous donner pour les années qui viennent le Maire que l'on mérite, qui sache conserver notre cadre de vie, une certaine modernité rurale et l'âme de Sainte-Julie. J'ai bon espoir.

Que 2019 soit pour toutes et tous une année remplie de joie et de bonheur.

Jean-Luc Robin

Etat civil

Naissances 2018-2019

AIMÉ Eli	22/11/2018
CAMPY Sandro Christian Jacques	11/12/2018
BERCHET Keïlan	09/01/2019
FERNANDEZ Côme Jean Yves Georges	l14/02/2019
KREEL Matis Jules	16/04/2019
DAAS Jassim	26/04/2019
MARGUERITAIN Arthur	13/06/2019
ACHARD MULLER Gabin	22/06/2019
GOUTTEFANGEAS Elena Kristofer Amélie	27/07/2019
TISSOT Luna Jade	30/08/2019
BOUDIN Thibault Jean-Michel Patrick	07/09/2019
NABICA William Angel Gabriel	04/10/2019

Baptêmes civils 2019

BERT Mei	03/08/2019

Mariages 2019

VARREL Roger et CRESTANI Annie Juliette	26/03/2019
DEBERNARDI Romain et LEGUA Caroline Dolly Geneviève	12/07/2019
NORTIER Geoffrey Michel Roger et LABELLE Andréa José Thérèse	17/08/2019

Pacs 2019

DIAS Anthony et REY Marion Jeanne	22/02/2019
RACLET Nathalie Marie Marguerite et SCHMIDT Charlotte	l08/06/2019
MAGNON Romain et ALBARRACIN Cécile	18/06/2019
AWALI Sophie et BELLOT-ARNAUD Patrice Téva	

Décès 2019

PAMPOUILLE Gilles Didier	30/01/2019
CHANEL épouse MOURROZ Chantal Thérèse	28/07/2019
CURDY René Raymond	23/08/2019
CRISTOFARO Charles	29/10/2019

Les chiffres 2019

Chiffres arrêtés au 30 novembre 462 479,00 €

Affaires scolaires et petite enfance	60 622,00 €
Subventions périscolaire + RAMi	28 100,00 €
Location classe modulaire	19 497,00 €
Fournitures scolaires	8 893,00 €
Location copieur école	1 252,00 €
Piscine école	2 880,00 €

Voirie	82 939,00 €
MOE + Travaux viabilisation Clos de Montlieu	64 063,00 €
Fourniture + Pose abribus Plaine Robert	7 092,00 €
Travaux divers d'entretien ou de réparation	3 571,00 €
Prestation balayeuse	3 382,00 €
Réfection marquage au sol	2 371,00 €
Pose de barrières rue de la Mairie	2 460,00 €

Réseaux divers	27 240,00 €
Travaux éclairage public	16 637,00 €
Cotisation SIEA éclairage public	8 045,00 €
Travaux réseau Télécom	2 558,00 €

Espaces verts	40 033,00 €
Travaux rénovation city stade	23 160,00 €
Contrat entretien espaces verts	11 008,00 €
Elagage haies communales + Arbres Chèvre Verte	3 006,00 €
Fleurissement - Compostage – Bacs à fleurs	2 859,00 €

Assainissement et eau potable	108 065,00 €
Maintenance réseau assainissement	23 036,00 €
Achat eau potable 2019	19 765,00 €
Maintenance réseau eau potable	19 637,00 €
Réalisation SIG réseaux AEP	18 600,00 €
Maintenance STEP	11 207,00 €
Maintenance poteaux incendie	10 399,00 €
Epandage Boues + Prestation Chambre d'agriculture	3 242,00 €
Achat compteurs d'eau	2 179,00 €

Bâtiments	49 567,00 €
Acquisition bâtiments rue du Centre	30 550,00 €
Projet bâtiment périscolaire	6 020,00 €
Nettoyage vitres école - mairie - SDF - église - hotte SDF	4 186,00 €
Maintenance Electricité SDF - école - église	2 777,00 €
Maintenance GC bâtiments communaux	2 190,00 €
Contrôles réglementaires + Remplacement extincteurs	1 957,00 €
Fourniture + Pose totem entrée mairie	986,00 €
Mobiliers	901,00 €

Contrats maintenance et locations diverses	19 811,00 €
Location vidéo-protection + Contrat maintenance	9 112,00 €
Location panneau lumineux	3 303,00 €
Location alarmes mairie - école - SDF	2 203,00 €
Informatique - Internet mairie - école	2 044,00 €
Informatique - Contrat Magnus	1 651,00 €
Location copieur mairie	1 498,00 €

Divers	74 202,00 €
Conso bâtiments - éclairage public - STEP - château d'eau	40 248,00 €
Assurances bâtiments - collaborateurs - véhicules	11 888,00 €
Agence 01 - Assistance MOA révision PLU	4 590,00 €
Cotisation communale SIVOU CPI-NI	3 975,00 €
Feu d'artifice 14 juillet	3 171,00 €
Edition bulletin municipal	2 778,00 €
Subventions aux associations communales	2 710,00 €
Contrat fourrière + Lutte anti-pigeons	2 116,00 €
Bibliothèque	1 479,00 €
Informatique - Petit matériel informatique	1 247,00 €

rénovation pelouse du Citystade

Abribus Plaine Robert

Clos de Montalieu

Interview : Nos enfants ont du talent, Dany JAMES

Dany, le vendredi 27 septembre 2019, tu reçois le diplôme de "Un des Meilleurs Apprentis" de la région, médaille d'argent, dans la spécialité "Maçonnerie" à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain à Bourg-en-Bresse.

Peux-tu nous en dire davantage : quel est le contexte de ce concours ?

Etant donné que je faisais partie des meilleurs élèves de ma classe en CAP, mon professeur d'atelier m'a proposé de réaliser le concours des "Meilleurs Apprentis".

Après avoir lu le plan et les consignes distribués par mon professeur (sujet imposé), j'ai accepté de relever le défi.

Après avoir eu l'accord de mon patron, M. TORNARE, son entreprise m'a fourni tout le matériel nécessaire pour la réalisation de l'ouvrage.

C'est ainsi que j'ai commencé à m'attaquer au challenge le 1er Novembre 2018 pour l'achever en janvier 2019. La maquette m'aura demandé plus de 104 heures de travail.

Que devais-tu réaliser pour le concours ?

Je devais réaliser une maquette en forme de pilier. Ce pilier était composé de plusieurs matériaux tels que le béton, la ferraille, la pierre, la chaux et les briques.

La difficulté résidait dans l'assemblage de ces matériaux et l'ajustement des différentes pièces fabriquées.

Lorsque la maquette a été achevée, je devais rédiger un rapport récapitulant toutes les étapes de la réalisation avec des explications et les problèmes rencontrés.

Dany et son père, avec sa réalisation pour le concours

Ensuite, la maquette est passée devant un jury qui a étudié à la loupe tous les détails de ma réalisation : répondait-elle au cahier des charges précis ? Les cotes étaient-elles respectées ? Les matériaux ont-ils été bien travaillés ? Les défauts ont été également pris en compte. A partir de tous ces critères, le jury a pu attribuer une note et procéder à un classement.

J'ai ainsi terminé 2ème (médaille d'argent) en régional.

J'ai ensuite été invité à la remise des prix du concours à la Chambre des Métiers de Bourg-En-Bresse. Pour mon plus grand plaisir, mon patron et les élus municipaux de Sainte-Julie ont été conviés à cette cérémonie.

Qui peut participer à ce concours ?

Tous les apprentis peuvent participer à ce concours, car il n'existe pas uniquement que pour la maçonnerie. Ce concours est ouvert à tous les métiers tels que la coiffure, la plomberie, la cuisine … Il faut juste être motivé pour pouvoir participer.

Combien de concurrents participent ?

Pour la maçonnerie, nous étions une centaine à concourir à travers toute la France. Tous les corps de métiers rassemblés, nous n'étions pas loin de 700 apprentis à entrer dans la compétition.

Remise du prix. De gauche à droite au premier plan : M. FAYARD, Directeur du CFA BPT de Bourg-en-Bresse, Dany, M. CHAPPELLAZ Maire-Adjoint de Sainte-Julie

Quelle est ta formation ?

Après l'école primaire, je rentre au collège jusqu'en 4ème. Je me rends compte que faire des études générales n'est pas ma vocation. C'est ainsi que j'intègre une 3ème prépa "pro" (lycée d'enseignement professionnel).

Ce choix me confirme que je suis plus doué de mes mains et que je préfère réaliser des choses concrètes. Mon centre d'intérêt étant la maçonnerie, j'ai envie d'en faire mon métier.

Pour continuer ma formation dans un CFA (Centre de Formation d'Apprentis), je dois trouver un patron tuteur dans le domaine de la maçonnerie.
C'est ainsi que je rencontre M.TORNARE Jean-Luc, chef d'entreprise des travaux de maçonnerie générale et de gros œuvres de bâtiment à Meximieux, qui accepte de devenir mon tuteur pour les 2 années du CFA.
J'entre alors au CFA de Bourg-en-Bresse. A l'issue de 2 années de formation, j'obtiens mon CAP Maçonnerie.
Pour cette rentrée 2019, j'ai intégré la 1ère année au lycée professionnel André Cuzin de Caluire (Rhône) pour préparer mon baccalauréat professionnel "TBORGO" (Technicien du Bâtiment Organisation Réalisation de Gros Œuvres). Le diplôme est délivré en 2 ans de formations après des examens sanctionnant la 2ème année.

Quels sont tes projets pour l'avenir ?
Après le baccalauréat, je souhaiterais passer un CAP conducteur d'engins.
Mon but est d'obtenir les permis qui m'autoriseront à conduire les différents engins de chantier.
J'aimerais soit créer ma propre entreprise de maçonnerie générale, soit faire une belle carrière (chef de chantier, chef d'équipe …) dans des grandes sociétés de BTP telles que DE VINCI ou BOUYGUES.

Ne souhaiterais-tu pas pousser ton expertise plus loin au niveau des diplômes ?
Je réalise que la poursuite des études dans ma filière devient plus ardue au niveau des enseignements généraux. J'ai une grande aisance dans les matières professionnelles et je pense m'arrêter une fois le baccalauréat décroché car la poursuite en BTS et au-delà exige un fort investissement scolaire dans des matières que je ne maîtrise pas.

D'où te vient cette passion ?
Tout petit déjà, j'accompagnais mon père sur les chantiers pendant les vacances et l'assistais également dans les divers travaux qu'il pouvait accomplir.
Les petites tâches simples réalisées avec succès avec les encouragements de mon père, mais qui paraissaient énormes pour moi (boucher les trous dans les parpaings, brasser du mortier en petite quantité, nettoyer la bétonnière et les outils etc.) sont les premières satisfactions dans ce métier.
Petit à petit mon père me confie des choses plus importantes et commence à m'apprendre les rudiments du métier. Mon assistance devient de plus en plus importante.
Ma curiosité et mon intérêt pour ce métier me poussent à rencontrer d'autres personnes et à découvrir d'autres domaines de ce secteur d'activité.
Toutes ces expériences m'ont peu à peu confirmé que la maçonnerie générale était bien ma voie.
C'est comme ça que je me suis orienté dans cette formation et ce secteur d'activité.

…Un dernier mot pour la fin ?
Je conseille à tous ceux qui ont une idée en tête et une passion de foncer car elle ne viendra pas vers vous toute seule. Ce que je retiens de cette expérience, c'est que le travail fait avec ténacité paie. Et enfin, cette récompense que j'ai obtenue par mon travail a contribué à la fierté de mes parents et cela me rend d'autant plus heureux

Dany avec son père (à gauche) et M. TORNARE, son patron tuteur (à droite)

Diplôme du meilleur apprenti et sa médaille

Dany, entouré des Meilleurs Ouvriers de France des différents corps de métiers ayant remis les médailles aux lauréats

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Marie, Milou, Dédé et Jo : 360 ans de vis julicyenne

90 ans de André Duluye

Administration

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées par le Maire parmi des citoyens participant à des actions et des animations sociales.

Ses membres, renouvelés à chaque élection municipale, sont :

- **le Président :** Jean-Luc ROBIN,
- **la Vice-Présidente :** Laurence FLAMAND,
- **Les élus :** Béatrice GUSELLA, Karine CAILLER, Michel DEGOUT et Nathalie VICAT.

Les personnes nommées par le Maire sont :
- Mme Véronique MANGHISI,
- Mme Sylvie EMONARD,
- Mme Brigitte ROBIN,
- Mme Martine SERRAILLE
- M. David GRAS

Remise des gâteaux de couches du 26 janvier 2019 (promotion 2018) :

- Famille MAGNON,
- Famille SIRI,
- Famille LOMBARD,
- Famille FONTAINE,
- Famille BERT,
- Famille ARRUNADA-BOUZA,
- Famille BEROIS,
- Famille VRECKO,
- Famille AIME,
- Famille MONTAGNON,
- Famille CAMPY.

Remise des gâteaux de couches du 29 novembre 2019 (promotion 2019)

- Famille BERCHET
- Famille FERNANDEZ
- Famille KREEL
- Famille DAAS
- Famille MARGUERITAIN
- Famille ACHARD MULLER
- Famille GOUTTEFANGEAS
- Famille TISSOT
- Famille BOUDIN

Année scolaire 2019-2020

Tous les matins, 135 élèves prennent le chemin de l'école :

- PS-MS : Maud PICHET (Direction) et Camille MARLIN (complément le vendredi), ATSEM Angélique TEYSSOT, 24 élèves
- MS-GS : Valérie POULARD, ATSEM Lydie BUTZER, 25 élèves
- CP : Clarisse JURION, 20 élèves
- CE1-CE2 : Delphine CHARLERY, 23 élèves
- CE2-CM1 : Christine POTIER, 20 élèves
- CM1-CM2 : Sandrine PERAULT, 23 élèves

PROJETS DE CLASSE

PS-MS

Nous partons à la découverte de l'Australie, du Groenland, de l'Asie et de l'Afrique. Nous avons prévu en lien avec notre voyage autour du monde d'aller au parc des oiseaux découvrir la plaine africaine et le bush australien.

MS-GS

Un projet concernant le vivre ensemble qui concerne la tolérance vis-à-vis des autres et l'acceptation de la différence ouvrant sur des espaces de paroles. Découverte du monde des oiseaux et notamment la connaissance des rapaces, petits prédateurs avec des ailes.

CP

Découverte de différents pays dans le monde, à travers des œuvres picturales (artistes d'origines diverses), des musiques variées (d'époques différentes et de pays différents) mais aussi grâce à l'étude de différents modes de vie (habitats, traditions familiales, vêtements…) et la "rencontre" avec certaines espèces d'animaux (sortie au parc des oiseaux au mois de juin).

CE1-CE2

Nous travaillons toute l'année sur le thème du voyage, dans le monde (et un peu dans le temps) à la découverte des aliments, musiques, instruments de musique, habitations, coutumes des autres pays, ainsi que quelques artistes et monuments.

CE2-CM1

Année sous le signe de l'écriture… Partant du berceau de l'humanité, les élèves vont s'imprégner de l'évolution des civilisations et leurs différences à travers le monde (écriture, transport, habitat…). Ils avanceront dans l'histoire au rythme de leurs lectures et se lanceront au cours de ce voyage dans un chantier d'écriture collectif dont eux seuls connaissent la clé et l'aboutissement… Rendez-vous en fin d'année… Sortie scolaire au musée de l'imprimerie de Lyon et voyage dans le vieux Lyon à l'époque du Moyen-Age.

CM1-CM2

Dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves de CM1 et de CM2 présenteront des expériences aux élèves de 6ème et inversement. Les élèves feront une sortie en lien avec les sciences.
CE2 permis piéton.

ASEGF Tir à l'arc

L'ASEGF Sainte-Julie Tir à l'Arc est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc et à la Fédération Française Handisport. Labellisée Argent 2019-2020 par la FFTA, l'ASEGF Sainte-Julie est agréée "école de tir à l'arc".

Elle est agréée "Club formateur 2020" par la région Auvergne Rhône-Alpes.
L'école de tir à l'arc est ouverte tous les mercredis après-midi pour les jeunes et débutants à partir de 8 ans.
Les archers confirmés et les compétiteurs s'entraînent les lundis, jeudis et mercredis soir.

Plusieurs équipes représentent le club au niveau régional et l'équipe féminine évolue en deuxième division nationale.

Le club de tir à l'arc intervient sur 2 sites :
• d'avril à septembre, en extérieur sur le terrain de Sainte-Julie mis à la disposition par la mairie,
• d'octobre à mars, en salle sur Ambérieu-en-Bugey : salle Marcel Paul.
(Cf plan d'accès des 2 lieux sur le site https://asegf-sainte-julie.sportsregions.fr)

Le site cité ci-dessus permet d'avoir accès à tous les horaires liés à la pratique du tir à l'arc en salle ou en extérieur, à toutes les informations du club : renseignements pratiques, modalités d'inscription, dossiers presse, photos, compétitions, lien pour la page Facebook, dernières news… Une vraie mine d'informations et les contacts du club pour plus de renseignements.

N'hésitez pas à venir découvrir le tir à l'arc lors des après-midis "découverte" qui auront lieu sur le terrain de Sainte-Julie :
• Mercredi 29 avril 2020 de 15h00 à 19h00,
• Mercredi 6 mai 2020 de 15h00 à 19h00,
• Mercredi 22 septembre 2020 de 15h00 à 19h00,
• Mercredi 29 septembre 2020 de 15h00 à 19h00.

■ *Journée découverte au terrain du Mas Dupuis*

■ *Journée découverte au terrain du Mas Dupuis*

ASPLA 01 : Association Sportive de la Plaine de l'Ain

Notre association propose l'Avifit depuis janvier 2016 à Sainte-Julie.

L'Avifit (Aviron indoor fitness) est un sport complet qui fait travailler 90% de notre corps. C'est un sport accessible à tous, des plus jeunes aux seniors ainsi qu'aux personnes ayant besoin d'une remise en forme après une maladie, ou un accident. Avec des cours à taille humaine (10 personnes maxi) la personnalisation est possible. Les cours sont donnés par un coach et rythmés en musique durant 45 min.
Les cours ont lieu le lundi 18h, 19h, et 20h, et le jeudi 18h et 19h.

2018 : intégration du sport santé via la plateforme santé du département
L'objectif est de promouvoir et de développer la pratique sportive comme facteur de santé publique. Cette plateforme vise à faciliter la reprise et le maintien d'activités physiques des personnes éloignées de la pratique physique et/ou éprouvant des difficultés de santé. Ceci est possible grâce à l'encadrement d'éducateurs sportifs qualifiés.
Les activités prennent en compte les spécificités et les problématiques de santé.
Un parcours personnalisé de suivi est élaboré en rapprochant médecins et éducateurs sportifs. Il permet une pratique plus adaptée aux maux du patient, ce dernier se fera réellement plaisir dans des conditions optimales de sécurité.
La pratique de l'aviron indoor est très adaptée dans le cadre de l'aviron santé pour récupérer après une blessure ou après une période d'hospitalisation, mais aussi pour lutter contre de nombreuses pathologies et pour perdre du poids.
Les cours ont lieu les lundis à partir de 18h à la Maison Julicyenne.
Un autre cours devrait voir le jour sur Ambérieu-en-Bugey les jeudis matin vers 11h.

L'activité Planète Avifit en entreprise
Cette activité a démarré en 2017 sur Ambérieu-en-Bugey avec l'adhésion d'une entreprise. Ses salariés ne manqueraient leur cours pour rien au monde. Ce moment sportif et de détente leur permet d'échanger en dehors de leur activité professionnelle.
L'organisation est simple : le coach vient à la rencontre des salariés dans l'entreprise avec le matériel.
Le personnel bénéficie d'une possibilité de faire du sport sans se déplacer, par la pratique de l'aviron indoor.

La PPG (**P**réparation **P**hysique **G**énérale) a vu le jour en septembre 2019.
Elle se déroule en une séance de 25 min de tapis et de 25 min de rameur.
Les cours ont lieu le mercredi de 15h à 18h et le jeudi à 20h.

La section Aviron ADO a vu le jour en septembre 2019.
C'est une activité qui se fait en bateau durant la belle saison et qui comprend également d'autres activités (Piscine, VTT, Rando, Etc.).

L'aviron en bateau existe depuis septembre 2017.
L'association étant itinérante, nous avons la chance d'avoir un partenariat avec d'autres clubs du secteur. Cela nous permet de bénéficier de plusieurs sites de pratique, avec des bateaux différents et un paysage évolutif.
Les cours sont le dimanche de 9h15 à 11h45 et le samedi en partenariat de 9h30 à 12h.
Les cours indoor se font à Sainte-Julie à la Maison Julicyenne à côté de la mairie.
Le coach Alexandre, possède un diplôme d'état en aviron, voile, kayak. Il s'est ensuite spécialisé en Avifit, Aviron indoor.
Nos points forts : des sorties insolites, l'activité continue pendant les vacances scolaires, une séance d'essai gratuite, une bonne ambiance.

Contact

Email : 01aspla@gmail.com
Tél. : 06 06 79 24 14
Page Facebook : facebook.com/01aspla
Adresse : 21 rue de la Mairie, 01150 SAINTE-JULIE
Site web : www.aspla01.org
Compte Facebook : Aviron ASPLA
Page Facebook: https://www.facebook.com/01aspla/
Compte Instagram : https://www.instagram.com/aspla01/
Compte Twitter : https://twitter.com/AsplaAviron

Le Club des Mésanges

Le Club des Mésanges offre à ses adhérents un panel d'activités variées, en fonction de leurs envies.

Organisé en rendez-vous hebdomadaire, tous les mardis de 14h30 à 18h30 à la Maison Julicyenne, ce club permet aux personnes retraitées ou seules de tisser de nouveaux liens sociaux et favorise les moments de détente.

Adhérer au Club des Mésanges inclut de nombreux avantages, comme rencontrer de nouvelles personnes, découvrir de nouvelles activités (cartes, jeux de société, boules, marche si le temps le permet...)

Chaque année, un voyage est organisé. Cette année, nous sommes allés visiter les Délices des Payres où nous avons déjeuné. L'après-midi, nous avons visité le musée de Pogne. Puisque nos finances cette année, nous l'ont permis, nous sommes allés au restaurant « Chez Agnès » au hameau l'Hôpital pour déguster un très bon repas.

Nous avons nos traditionnelles bugnes au mois de mars.
Adhérer à notre club est un excellent moyen de rompre l'isolement. Le club vous offre la possibilité de rencontrer d'autres personnes et de partager vos centres d'intérêts, vos souvenirs… C'est un véritable lieu d'échanges et de convivialité.

Alors pourquoi hésiter ? Rejoignez-nous ! Vous pouvez nous contacter au 06 08 97 35 08 ou au 06 33 20 09 58. Vous pouvez aussi passer nous voir un mardi après-midi ! Nous nous ferons une joie de vous faire découvrir le Club des Mésanges !

Le bureau

Présidente	GOUBET Monique 06 08 97 35 08
Secrétaire	ZURETTI Solange
Trésorière	ROBIN Brigitte 06 33 20 09 58
Trésorière Adjointe	CAGNIN Claudie

Les membres du bureau

DEGOUT Michel, VIOLLET Jean-Louis

Le Comité d'Animation

Cette année 2019 a permis au Comité d'Animation de vous proposer de nouveaux rendez-vous comme la vente de fleurs, mais aussi des incontournables tels que la randonnée conjointe des comités de Chazey-sur-Ain et Sainte-Julie et la marche nocturne qui nous a permis de découvrir le Plateau de Larina.

La convivialité et la bonne humeur sont les moteurs des membres du Comité d'Animation et nous vous remercions de les partager avec nous.

Autre nouveauté, une page Facebook « Comité d'Animation Sainte-Julie », qui vous permettra de vous tenir informé de nos évènements.

Le bureau

Présidente	Karine CAILLER
Vice-Président	Yves VACLE
Secrétaire	Muriel SERULLAZ
Trésorier	Sabine ROUSSET
Trésorier adjoint	Yves VACLE

Les membres du bureau

Manue BRINGUIER, Dominique DAUSSY, Maurice FLAMAND, Denis JACQUES, René RAGOT et Gérard SERULLAZ

Randonnée conjointe avec le Comité d'Animation de Chazey-sur-Ain

Vente de fleurs sur la Place du Lavoir

Marche nocturne sur le Plateau de Larina

Marche nocturne sur le Plateau de Larina

La Clique : l'Echo de l'Ain

L'année 2019 a encore été une bonne année.

Du côté officiel, nous avons participé, comme chaque année, aux commémorations d'armistices du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre à Sainte-Julie, Chazey-sur-Ain et Blyes, ainsi qu'à la cérémonie au monument aux morts des pompiers pour la Sainte Barbe.

A plusieurs reprises, nous avons eu le plaisir de jouer avec Axelle, la fille de notre chef qui vient nous prêter main forte pour jouer la Marseillaise avec son trombone à coulisse. Elle a intégré l'école de musique d'Ambérieu à l'âge de 6 ans, c'est donc une vraie pro qui se produit maintenant avec l'harmonie d'Ambérieu-en-Bugey.
Merci à toi Axelle.

Du côté festif, nous avons renoué avec la Fête de la musique à laquelle nous ne participions plus depuis longtemps. Espérons que cette manifestation soit reconduite en 2020 pour notre plus grand plaisir mais aussi et surtout pour tous les participants qui, selon leurs applaudissements, apprécient notre musique.

Le 8 décembre, jour des illuminations, nous avons apporté notre concours aux organisateurs de cette bien sympathique fête, sur la place du Lavoir.
Le 14 décembre, nous avons fait une petite aubade surprise aux ainés du village invités par le CCAS à la salle des fêtes.
Comme vous avez pu déjà le remarquer, nous nous sommes équipés d'une tenue d'apparat, nous avions le pantalon et la chemise et en fin d'année 2019, une parka pour les sorties d'hiver, est venue compléter notre équipement.

Nous avons pu nous équiper de la sorte, grâce aux aides que nous ont apportées le Comité d'Animation du village et les mairies de Sainte-Julie, Chazey-sur-Ain et Blyes.
Un très grand merci à eux.
Vous qui jouez déjà d'un instrument de musique ou qui avez envie de jouer du clairon ou du tambour, venez grossir nos rangs, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le bureau

Président	Michel DEGOUT
Vice-Présidentes	Louis DESSERRIERES
Trésorière	Georges ROBIN
Secrétaire	Alain BOURSIER

Contact

Tél. : 06 07 69 47 33

Football Club de Saint-Vulbas

Une saison complète vient de s'écouler et le F.C SVPA, sous ses nouvelles couleurs, a représenté dignement les 4 communes de notre territoire.

En effet, le club est fier de la saison sportive réalisée par ses licenciés dans les différentes catégories. On peut souligner particulièrement la performance des équipes séniors qui évoluent toutes à l'échelon supérieur depuis le début de cette saison. Notre équipe fanion a rejoint le plus haut niveau dans lequel elle avait évolué il y a quelques années déjà : La D2 (ex promotion d'excellence).

Nous avons pu compter une nouvelle fois sur l'ensemble des dirigeants, éducateurs - bénévoles, des parents ainsi que sur les joueurs et les arbitres pour faire de la saison sportive une totale réussite. Nous les remercions vivement pour leur participation active. Une mention spéciale aux parents qui ont accompagné nos jeunes au tournoi de VIAS (Hérault – 34) et qui ont remporté la coupe des Supporters. Bravo pour l'image de dynamisme et de convivialité qu'ils ont laissée de nos communes lors du week-end de Pentecôte !

Nous avons également bénéficié d'un soutien important de la part de nos partenaires privés et nous leur présentons nos chaleureux remerciements pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Nous profitons de cette tribune pour remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide financière qu'ils nous apportent et présenter, ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Sainte-Julie, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Une pensée particulière pour les personnes malades ou qui souffrent de solitude en cette période de fêtes.

Le bureau

Président	Christophe CARAVITA
Vice-Président	Cédric VERTU
Trésorière	Sylvain BOUVIER
Trésorière Adjointe	Nicole VERTU
Secrétaire	Chrystel GARCIA
Secrétaire Adjointe	Virginie TRETTIN

Gospel Friends

L'association Gospel Friends a été créée par Annie CHEVALIER et Jean-Claude PEJU.

Nous sommes une association de chants GOSPEL. Ces chants ont été créés par les esclaves noirs pour communiquer entre eux et uniquement entre eux. Le gospel a permis la création du jazz et du blues.

Pour se réaliser et passer de bons moments nous avons créé en 2017 une chorale ouverte à tous, chanteurs ou néophytes. Nous répétons le mardi soir pendant deux heures, une fois tous les quinze jours. Depuis notre première année nous avons déjà trois concerts à notre actif et en avons trois ou quatre prévus pour l'année 2019-2020. Nos adhérents sont au nombre de 50 et sont impatients de se produire à nouveau.

Le but de notre association : apprendre ces chants, s'exprimer en public et partager des moments conviviaux.

Pour nous rejoindre, les cours se déroulent à la salle des fêtes de Sainte-Julie pendant deux heures, un mardi sur deux.

Le bureau

Président Jean-Claude PEJU
06 89 25 85 28 - jc.peju@wanadoo.fr
Trésorière Martine PEJU
06 85 50 77 32 - jc.peju@wanadoo.fr
Secrétaire Annie CHEVALIER
06 86 31 70 66 - home.che.che.@orange.fr
Secrétaire Adjointe Nadine GAMBIER-JANIN
06 72 64 19 98 - nanou6375@gmail.com

Ecole Sainte-Julie Boxe Française

La Boxe Française est initialement un sport de défense pieds-poings qui, bien que datant de la Renaissance sous le nom de « chausson », fait son apparition officielle aux alentours de 1875 et sera codifiée en 1905, au travers de trois axes fondamentaux : Ethique, Esthétique, Efficacité. Au-delà de la condition physique, il s'agit d'un sport très complet qui demande réflexivité, souplesse et précision. Cette pratique est régie par une règle simple : « Ce que l'un gagne, l'autre le perd » car l'exæquo n'existe pas dans son code fédéral. On recherchera donc à optimiser chaque geste, chaque situation car contrairement à d'autres sports de combat où l'on recherche l'opportunité, en Boxe Française on vient la provoquer.

Deux types de boxe sont pratiqués :
• L'assaut : les coups ne sont pas portés, mais cette pratique reste néanmoins très efficace puisqu'il est possible de mettre « hors-combat » son adversaire en touchant sur des points très précis comme le foie, la rate, la carotide ou encore le plexus en « piquant » avec la pointe du pied.
• Le combat : les coups sont pleinement portés, seule l'efficacité est prise en compte. Nous travaillons alors sur la gestion de la puissance et la précision des cibles. Les protections telles que le casque ou protège-tibias sont alors interdites.

Au travers de cette pratique, ouverte dès l'âge de 7 ans, chacun peut venir avec un objectif différent : canaliser son énergie, développer la confiance en soi, ou simplement pratiquer une activité physique loisir ou compétition.

L'Ecole Sainte-Julie Boxe Française a vu le jour en février 2018 et est entrée en activité en septembre 2018. L'école de boxe s'investit également auprès d'autres associations locales comme le Sou des Ecoles, mais également sur d'autres régions avec l'association « Merci Noémy » (accompagner des enfants dans leur combat quotidien face à la maladie) ou encore en partenariat avec le Boxing Club Corious pour une action de développement et cohésion sociale en favorisant l'accès au sport à des jeunes de Mbour en Afrique.

Le nombre de licenciés a doublé cette année avec 24 licenciés, dont un groupe de 12 jeunes et de nouveaux pratiquants non Julicyens.

Les entrainements se déroulent le lundi soir à la salle des fêtes (technico-tactique) et le mercredi soir (une semaine sur deux) à la Maison Julicyenne ou au city-stade (préparation physique) sous la direction d'un entraineur professionnel : Julien Belland [moniteur fédéral, CQP animateur sportif mention savate boxe française, DEJEPS perfectionnement du sportif (en cours), Gant d'Argent Technique (plus haut grade technique fédéral), 2 titres de champion de France de Boxe Française en combat, 1 titre de champion de France en Kickboxing] mais intervenant bénévolement sur Sainte-Julie.

Le bureau

Président	Julien BELLAND
Trésorière	Noellie ARRUNDA BOUZA
Secrétaire	Gaëlle BELLAND BOUZA

Contact

Email : contact.esjbf@gmail.com
Tél. : 06 40 53 24 76

JANVIER

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	Les 24 heures de l'aviron :
12	D	ASPLA à la salle des fêtes
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	AG du Club des Mésanges Vœux de la Municipalité
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	AG ASEGF AG Comité d'animation

FÉVRIER

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	AG des P'tits Julicyens
8	S	Boum de la Chandeleur Sou des écoles
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	Vente de bugnes Club des Mésanges

Périodes des vacances scolaires :

ZONE A ZONE B ZONE C

MARS

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	World Indoor Spri
8	D	par l'ASPLA à la salle des fêtes
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	Elections municipales 1er tour Vente de galettes par le Sou des Ecoles
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
20	V	
21	S	Soirée dansante par Move and Dance à la salle des fêtes
22	D	Elections Municipales 2ème tour
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

AVRIL

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	Chasse aux œufs par le Sou des Ecoles
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	AG d'AMAP'tite Contrée 20h15 Maison Julicyenne
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	les 100 km par l'ASPLA salle des fêtes
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	Portes ouvertes du Tir à l'arc par l'ASEGF au Mas Dupuis
30	J	

MAI

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	Portes ouvertes du Tir à l'arc par l'ASEGF au Mas Dupuis
7	J	
8	V	Commémoration du 8 Mai 1945
9	S	Marathon de l'ASPLA Maison Julicyenne
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	Vente de fleurs Comité d'Animation
17	D	Randonnée pédestre Comité d'Animation
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	Fête du Jeu P'tits Julicyens
31	D	

JUIN

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	Fête de la Musique Groove des Iles
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	AG Move and Dance Salle des fêtes
26	V	
27	S	Kermesse Sou des Ecoles
28	D	
29	L	
30	M	Journée détente Club des Mésanges AG Sou des Ecoles à la salle du Conseil

JUILLET

1 M
2 J
3 V
4 S Concours de pétanque FNACA
5 D
6 L
7 M
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D
13 L
14 M Festivité du 14 juillet Comité d'Animation Feux d'artifice
15 M
16 J
17 V
18 S
19 D
20 L
21 M
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 L
28 M
29 M
30 J
31 V

AOÛT

1 S
2 D
3 L
4 M
5 M
6 J
7 V Journée détente FNACA à Saint-Sorlin
8 S
9 D
10 L
11 M
12 M
13 J
14 V
15 S
16 D
17 L
18 M
19 M
20 J
21 V
22 S
23 D
24 L
25 M
26 M
27 J
28 V
29 S
30 D
31 L Rentrée de l'ASPLA

SEPTEMBRE

1 M Rentrée scolaire Rentrée du Club des Mésanges
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D
7 L
8 M
9 M Reprise des cours Move and Dance
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M Reprise de Gospel
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M
30 M

OCTOBRE

1 J
2 V
3 S
4 D Vente de galettes Sou des Ecoles
5 L
6 M
7 M AG de la Boxe à 20h
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M
28 M
29 J
30 V
31 S

NOVEMBRE

1 D
2 L
3 M
4 M
5 J
6 V
7 S AG de l'ASPLA
8 D Portes ouvertes de l'ASPLA
9 L
10 M
11 M Commémoration Armistice 1914-1918 à 11h30
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M
18 M
19 J
20 V
21 S Repas dansant Move and Dance
22 D
23 L
24 M
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L

DÉCEMBRE

1 M
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D Sainte-Barbe Amicale des Sapeurs-Pompiers
7 L
8 M Fête des lumières Sou des Ecoles
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M Goûter Club des Mésanges
16 M
17 J
18 V
19 S Brunch du CCAS
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M
30 M
31 J

Move and Dance

MOVE AND DANCE se renouvelle en proposant des nouveautés, tout en se reposant sur ses trois axes forts : la danse, le fitness et les enfants.

Pour les cours de danse, nous sommes revenus sur nos valeurs sûres : le Rock'n'roll et la Salsa. Deux niveaux sont proposés : débutant et intermédiaire/confirmé.
Pour le fitness, nous proposons toujours le cardio/renforcement musculaire (classique mais efficace), le Fit'Attack (pour les plus exigeants) et la Zumba (plus fun et dansant).

La méthode Pilâtes, nouveauté de l'année dernière a été reconduite vu l'engouement des adhérents. Cette discipline est une gymnastique douce du corps qui est composée d'un ensemble d'exercices posturaux et en mouvement. Ces exercices ont pour but de renforcer et d'étirer nos muscles profonds et stabilisateurs afin d'optimiser l'utilisation de nos muscles apparents et d'améliorer notre alignement corporel.
Le Ubound, plébiscité lors de stages l'année dernière, a trouvé sa place parmi les concepts de Fitness. Ce cours d'aérobic rythmé et convivial se pratique sur un mini-trampoline. On commence par des petits sauts d'échauffement, puis on accélère la cadence : sur une musique entraînante, on enchaîne différents rebonds (pieds serrés ou écartés, sur les deux jambes ou une seule, en rotation…) sur la toile élastique en ajoutant des mouvements de bras.

Pour les enfants, le cours est dédié aux 3/6 ans. Malgré son aspect ludique, ce cours permet d'améliorer la coordination et le sens du rythme.

Ces cours ont lieu les mercredis dès 17h et les jeudis soir à partir de 19h à la salle des fêtes de Sainte-Julie. Ils sont dispensés par Stéphane, professeur diplômé d'état avec lequel nous faisons vivre l'association depuis sa création. Par son expérience et son professionnalisme, il nous fait bénéficier de ses connaissances sur les dernières techniques et disciplines qui peuvent être proposées dans les salles de sport et les écoles de danse.
Les dénominateurs communs à tous ces cours sont la bonne humeur et l'ambiance familiale qui y règne.

Côté animation, nous organisons deux soirées « repas dansants ». La première a eu lieu le 16 novembre autour d'un repas concocté par les membres du bureau. La seconde est proposée le 21 mars. Pour les adhérents c'est l'occasion de mettre en application ce qui a été appris pendant les cours. Pour tous, adhérents ou habitants de Sainte-Julie, des animations permettent de s'initier à de nouvelles danses. Il suffit pour y participer d'être de bonne volonté car Stéphane, notre professeur, facilite l'apprentissage avec des danses faciles d'accès, telles que le Madison, le Kuduro, la Bachata…
Nous tenons à remercier tous les Julicyens et Julicyennes qui participent à la vie de l'association !

Le bureau

Président	Jérôme CHAUDET
Vice-Présidente	Cindy CHARREAU
Trésorière	Muriel POULARD
Vice-Trésorière	Laetitia PAVLIDES
Secrétaire	Chantal VACLE
Secrétaire Adjointe	Sabine GOHIER

Contact

Email : moveanddance@free.fr
Tél. : 06 95 26 44 83
Page Facebook : association.moveanddance/

Les P'tits Julicyens

Vocation : L'association Les P'tits Julicyens est une association loi 1901 proposant sur la commune de Sainte-Julie et ses environs la gestion d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire.

Bénéficiaires : Les enfants scolarisés sont acceptés à partir de 3 ans.
L'équipe d'animation :
• 1 directrice : Isabelle
• 5 animatrices : Hélène, Romane, Sophie, Stéphanie et Sylvie
• 1 agent de service : Evelyne

Activités de l'association
1 - Périscolaire matin
L'accueil du matin a lieu de 7h00 à 8h30 dans l'enceinte de l'école de Sainte-Julie tous les jours d'école.
2 - Temps méridien
La pause méridienne a lieu tous les jours d'école de 11h30 à 13h30. Les repas, contenant à minima un aliment bio, s'effectuent en deux services et sont fournis par un traiteur veillant au bon équilibre alimentaire des enfants. Les repas sont pris à la salle des fêtes et les temps de jeux et d'activités s'effectuent dans l'enceinte de l'école ou au City Stade.
3 - Périscolaire du soir
L'accueil du soir a lieu les jours d'école de 16h30 à 18h30.
Un temps de goûter, fourni par l'association, est proposé aux enfants. Des jeux et du matériel pédagogique sont mis à la disposition des enfants. Des ateliers thématiques sont également organisés.
4 - Mercredi
L'association accueille les enfants tous les mercredis de 7h00 à 18h00 à la salle des fêtes et dans l'enceinte de l'école de Sainte-Julie. Un service de cantine est également assuré. Différentes activités sont proposées aux enfants et les plus petits (maternels) peuvent faire la sieste.

Manifestations
Pendant cette année scolaire, les P'tits Julicyens participeront et organiseront plusieurs manifestations :
• Organisation d'une colonie en Savoie pendant les vacances d'automne,
• Organisation de la Journée du numérique le 2 novembre,
• Participation à la Fête des Lumières le 8 décembre,
• Organisation de la Fête du Jeu au début du mois de juin ,
• Organisation d'un événement de fin d'année au mois de juin.

Appel à bénévolat
Notre association a besoin de bénévoles, notamment en cas d'absence imprévue d'une personne de l'équipe d'animation, pour encadrer le temps méridien ou les activités périscolaires. Votre participation est indispensable pour nous permettre d'assurer la continuité des services, mais aussi, tout simplement, si vous souhaitez venir passer un bon moment avec les enfants !
Alors si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, email ou auprès de l'équipe d'animation.

Le bureau

Président	Grégory BITTON
Vice-Présidentes	Aurore MARGUIN, Julie ROUX
Trésorière	Evelyne BASCOUL
Trésorière adjointe	Aurélie ACHARD
Secrétaire	Clémentine MEREU
Secrétaire Adjointe	Aurélie CHAMBARD

Contact

Email : lespetitsjulicyens@gmail.com
Tél. : 04 74 35 52 35
Site internet : www.ptitsjulicyens.fr

Le Sou des Écoles

L'association « Sou des Ecoles de Sainte-Julie » est une association dite loi 1901 à but non lucratif créée en 1951.

Le Sou des Ecoles organise tout au long de l'année scolaire des manifestations : la vente de galettes, le loto, la tombola gourmande, la kermesse… Grâce aux recettes dégagées par ces manifestations et sur les propositions de l'équipe enseignante, le Sou des Ecoles finance des sorties scolaires, des voyages scolaires et des achats de matériel nécessaires à l'école.

Faire plaisir aux enfants et contribuer à leur épanouissement scolaire sont les objectifs de cette association. Mais seule, elle ne peut mener efficacement ses objectifs. Les parents sont un pilier important au bon déroulement des manifestations. Réalisées dans la joie et la bonne humeur, les manifestations sont un moment convivial, familial et d'union.

Pour la rentrée 2019-2020un nouveau bureau a été composé.

Une équipe complète et reboostée par l'implication plus forte des parents, obtenue en cette nouvelle année scolaire !

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre actif ou en donnant un peu de votre temps !

Le bureau

Président	Franck DEGOUT
Vice-Président	Aurore CHAUDET
Trésorière	Cécile GAY
Trésorier adjoint	Julien BELLAND
Secrétaire	Laurianne NABICA
Secrétaire adjointe	Audrey VILCOT
Gestionnaire de stock	Sylvain GOMEZ

Contact

Email : soudesecoles.saintejulie@gmail.com

Le pôle de services Agora à Ambérieu-en-Bugey

Afin d'améliorer la qualité de service à la population, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et la Ville d'Ambérieu-en-Bugey ont créé le pôle de service "AGORA".
Cet espace a ouvert ses portes en Septembre 2018. Il est situé en face de la gare routière et SNCF à Ambérieu-en-Bugey.

Depuis l'ouverture, la fréquentation ne cesse de croître. Au 20 juillet 2019, 4 955 usagers se sont présentés à l'accueil depuis la mise en service (soit une moyenne de 63 personnes par jour) et 2 700 appels ont été traités (soit une moyenne de 15 appels journaliers). La majorité des personnes qui fréquentent le lieu sont en rupture avec le numérique, ont des problèmes récurrents avec la CAF, subissent la barrière de la langue et ont une incompréhension du monde administratif.

A partir du 21 janvier les horaires d'ouverture sont élargis du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 13h30 17h00, fermé le vendredi après-midi.

Les partenaires sont arrivés au fur et à mesure en intégrant une permanence journalière, hebdomadaire ou mensuelle. A ce jour, 27 structures se relaient au pôle AGORA à travers des permanences :
• **Secteur Accès aux droits** : ADIL, CDAD, Ordre des avocats, CSF (défense du consommateur), CIDFF, Chambre des notaires
• **Secteur Emploi** : Alfa 3A, AINTERIM'AIR, Orsac insertion, Tremplin, Les Aindépendants, Soleyris (accompagnement pour Pôle Emploi), Clauses sociales, accompagnement à la VAE
• **Secteur Solidarité** : Conciergerie Engagée, L'Association familiale, Crédit Municipal de Lyon, PJJ, SPIP, Intervenante Sociale de la Gendarmerie, PRO BTP, Association femmes Events, MIF, Habitat et humanisme
• **Secteur Habitat / Economies d'énergies / Mobilité** : Alec 01, URBANIS, Wimoov
• **CAF DE L'AIN**

La médiatrice sociale facilite l'accès au service public en accompagnant les usagers dans leurs démarches administratives et dans l'utilisation de l'espace numérique. Elle donne un premier niveau de renseignement, d'accompagnement et de services. Les principales missions assurées sont :

a) Information, conseil et orientation

• Accueil physique et téléphonique du public
• Orientation du public vers le bon interlocuteur, au sein d'Agora ou en dehors
• Prise de rendez-vous avocats/juristes/notaires
• Renseignements sur le fonctionnement de la CAF
• Organisation d'ateliers thématiques avec les partenaires (ex : gestion de budget, économies d'énergies)
• Relation du pôle AGORA avec les partenaires, gestion salle de réunion, gestion entretien du bâtiment

b) Démarche administrative et accompagnement numérique

• Lecture de courrier et explication CAF ou d'autres structures. (CARSAT, personnes en difficultés avec la langue)
• Aide à la constitution des dossiers CAF
• Rédaction de courriers
• Aide et lecture de CV, lettre de motivation
• Création d'un compte Gmail
• Accompagnement sur les différents sites internet des partenaires

CAF : Simulation de droits CAF ; Déclaration trimestrielle RSA, prime d'activité ; Prise de RDV à la CAF ;
Imprimer une attestation ou avis de situation
+ permanences CAF sur rdv 2 fois par semaine

Ministère de l'Intérieur : Démarche préfecture, titre de séjour, carte grise, vignette Crit AIR, ANTS

Ministère de la justice : Présence du CDAD une journée par mois, d'avocats de l'Ordre et de notaires une matinée par mois. Permanence du SPIP 2 fois par semaine et de la PJJ un après-midi par semaine

Pôle Emploi : Création d'un compte et actualisation ; Recherche d'une offre d'emploi ; Imprimer une attestation ou avis de situation ;

CPAM : Création d'un compte Ameli, consultation et accompagnement sur Ameli.fr

Contact

Agora : 5 rue Berthelot - 01150 AMBERIEU-EN-BUGEY
Téléphone : 04 74 35 30 97
Email : agora.amberieu@gmail.com

Horaires d'accueil : Lundi 9h00-12h00 et 13h30-16h00
Mardi, mercredi, jeudi 9h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi 9h00-12h00

La CCPA et Amblamex

Amblamex est une Fédération d'Unions Commerciales de la Plaine de l'Ain sur les cantons de Lagnieu, de Meximieux et d'Ambérieu-en-Bugey avec comme objectif principal le soutien du commerce de proximité pour garder nos centres villes vivants et faciliter la vie moderne de nos concitoyens.

Pour ce faire, Amblamex propose des Chèques Cadeaux aux entreprises, sur le site www.cheques-amblamex.fr qui peuvent ainsi récompenser leurs collaborateurs sans payer de charges fiscales. Ces chèques sont ensuite dépensés par les salariés dans la centaine de commerces situés sur la Plaine de l'Ain.

Amblamex a développé également un site marchand collectif www.monpanierfute.fr qui permet actuellement à une cinquantaine de commerces de mettre leurs produits en ligne. Pour un achat effectué le matin, le client peut récupérer son panier au Point Relais le soir même !

Pour l'année 2019, Amblamex, a mené en partenariat avec la CCPA l'opération "De commerc'en Rubis", du 9 au 26 mai. En soutenant financièrement cette action, et Amblamex, la CCPA soutient les commerçant en permettant d'attirer une clientèle nouvelle, qui ne connaît pas, ou peu, l'offre existante sur le territoire, tout en faisant découvrir de nouvelles adresses aux habitants du territoire.

Au vu des résultats chiffrés, et des retours des commerçants, l'opération est une réussite. Plus de 100 commerçants ont participé à l'opération, répartis sur 6 communes, et l'objectif de faire venir une clientèle nouvelle grâce à cette opération est atteint. En effet, + de 30% des joueurs ont découvert de nouvelles boutiques, et 80% des joueurs pensent retourner dans les commerces découverts grâce au jeu. La remise de plus de 10 000 € de prix (bijoux, vélo électrique, billets pour des parcs d'attractions, etc.) a eu lieu au château de Chazey-sur-Ain, dans les locaux de la CCPA.

En cette fin d'année 2019, Amblamex se concentre sur la distribution de plus de 70 000 € de chèques cadeaux Amblamex, pour les commerces locaux, et sur la préparation de nouvelles animations prévues pour l'année 2020, en visant une participation des commerçants et des joueurs toujours plus forte.

CLIC Plaine de l'Ain

Dans le cadre du Plan Séniors 2016 et Plan Handicap 2017, le Département a pensé une nouvelle politique sur l'activité des CLIC et ce dans l'objectif d'harmoniser et assurer une politique, un service uniforme départemental en matière de perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Ainsi, concrètement les changements pour le public sont les suivants :

* L'identification commune : tous les CLIC vont être dotés d'un logo départemental commun et unique

* Le public : le CLIC est à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées vieillissantes ayant atteint l'âge de 50 ans ainsi que de leurs aidants/ entourages.

Les différentes missions du CLIC :

Information, orientation, prévention et concertation

Animation et développement social local

Observatoire et accompagnement social

Cet accompagnement social a évolué. Ainsi, une réorientation est réalisée vers les services adéquats depuis le 01/01/2019 uniquement sur certains points.

La CCPA a maintenu ce service du CLIC Plaine de l'Ain à votre disposition au travers de permanences, de rendez-vous, de visites à domicile pour répondre à vos questions, soutenir vos projets et vous accompagner dans vos démarches.

…Notre service est à votre disposition….

Le covoiturage dans la Plaine de l'Ain

*** MOV'ICI**
Les 1835 membres de la communauté de covoiturage Plaine de l'Ain vous attendent sur Mov'ici.
Postez votre trajet en ligne et trouvez les personnes qui prennent la même route que vous à la même horaire !
https://movici.auvergnerhonealpes.fr/communautes/co-voiturages/plaine-de-l-ain

*** Lignes de covoiturage**
Des lignes de covoiturage verront le jour en début d'année 2020 : une ligne partira de la gare d'Ambérieu-en-Bugey vers le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) et une ligne depuis la gare de Meximieux-Pérouges vers le PIPA. Deux autres lignes de covoiturage partiront de communes des Balcons du Dauphiné vers le PIPA également.

Une soixantaine de conducteurs par ligne, qui font déjà ce trajet au quotidien, seront référencés et indemnisés pour la mise à disposition des sièges libres de leur véhicule à un horaire défini – même s'il n'y a pas de covoitureur en attente à l'arrêt. Les utilisateurs de la ligne de covoiturage pourront se rendre aux arrêts sans réservation préalable : une fois à l'arrêt, ils réservent leur trajet par application mobile ou SMS, puis le premier conducteur à passer l'amènera à sa destination. Les conducteurs référencés garantissent une fréquence de passage importante et la sécurité d'être amené à destination rapidement !

Toutes les informations à venir sur : http://www.cc-plaine-delain.fr/fr/co-voiturer-voyager-en-train.html

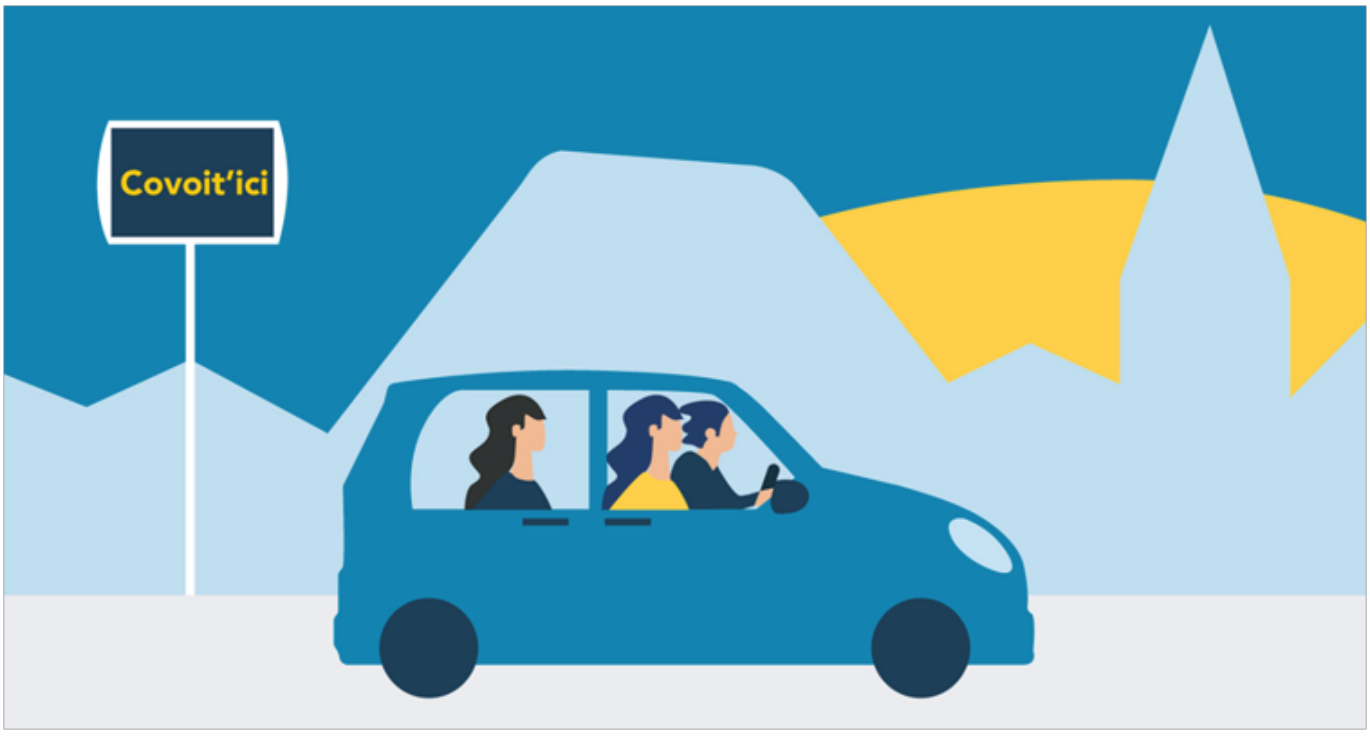

Du nouveau pour le tourisme dans le Plaine de l'Ain

L'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain, après une période de structuration, a défini son schéma d'accueil et de diffusion de l'information afin d'être présent au plus près des demandes et d'aller au-devant des touristes et des habitants.

Aussi, en 2019, son comité de direction a acté plusieurs principes tenant compte des flux de fréquentations et de passages :

* Un redéploiement des bureaux d'informations sur les lieux de passages : cela a pour conséquence la fermeture du bureau de Lhuis en 2019 (qui accueillait 800 visiteurs par an) et celui du bureau de Saint-Rambert-en-Bugey début 2020 (qui renseignait 1 300 touristes). En parallèle, à l'automne 2020, un bureau sera ouvert au rond-point du pont de Lagnieu, sur la commune de St-Sorlin-en-Bugey et le long de la Viarhôna. Il sera accolé au point de vente collectif. De plus, le bureau de Pérouges sera réaménagé dans les années à venir pour proposer de nouveaux services aux 350 000 visiteurs de la Cité et un point d'accueil saisonnier est prévu à Chaley, dans le cadre du projet Verticales, en lien avec les activités de pleine nature.

* Des accueils mobiles : depuis 2018, Bugey Plaine de l'Ain tourisme va à la rencontre des touristes et habitants sur les différents évènements et manifestations du territoire de la Plaine de l'Ain. En 2019, l'office de tourisme a été présent sur plus de vingt évènements. Il a pour objectif de promouvoir l'ensemble de l'offre du territoire de la Plaine de l'Ain.

* Un développement de relais territoriaux : un réseau de partenaires de l'office de tourisme est prévu pour 2020. Ils sont les ambassadeurs du territoire, au plus près des visiteurs : ils sont des musées, des châteaux, des commerces, … et sont passionnés par leur région. Bugey Plaine de l'Ain tourisme les accompagnera par la mise à disposition de supports de promotion et d'informations.

* Pour compléter ce panel, des bornes numériques et des panneaux d'information jalonneront le territoire à des lieux stratégiques, notamment aux portes d'entrée du territoire, comme les gares et les sorties d'autoroutes.

Une stratégie pour développer la fréquentation

Un plan marketing a été établi et a défini les clientèles et les zones d'intervention de l'office de tourisme.

* plusieurs clientèles ciblées : les familles, les jeunes couples sans enfants, ainsi que les professionnels en déplacement
* une zone géographique bien identifiée, à savoir le bassin lyonnais et les territoires de proximité.

Des outils de communication touristique pour la Plaine de l'Ain

Afin de promouvoir au mieux les atouts et attraits du territoire, l'office de tourisme s'est doté de deux documents incontournables :

* une carte touristique qui permet d'identifier les activités avec une valorisation des incontournables
* un magazine touristique de 40 pages, qui présente sous forme d'articles l'offre sous toutes ses formes.

Toujours à la recherche d'innovation

L'office de tourisme a ajouté à ses parutions un outil numérique qui permet d'avoir, en téléchargement, du contenu supplémentaire et à jour grâce à l'application Snappress. Dès que vous repérez un pictogramme, vous pouvez scanner la page avec votre smartphone et vous récupérez des données supplémentaires. L'application se télécharge gratuitement sur Applestore ou Playstore.

Un nouveau site Internet est en préparation avec une sortie prévue pour fin novembre. Voici d'ores et déjà l'adresse : www.deperougesaubugey.com

Des panneaux touristiques du secteur du Bugey : les lieux de visites ont fait l'objet d'une signalétique spécifique, avec une pose effectuée par le service des Routes du Département de l'Ain.

Les sentiers de randonnée sont en cours de préparation pour une mise en place pour le printemps 2020. Ce sont quasiment 700 km qui vont faire l'objet d'entretien, de balisage et de signalétique pour faciliter les balades familiales et les randonnées et découvrir le patrimoine local. Une carte de promotion recensera toute l'offre.

Elections municipales : le mode de scrutin des communes de plus de 1.000 habitants

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

La déclaration de ruches

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

Manifestations 2020

JANVIER

11-12 - Les 24 heures de l'aviron :
ASPLA à la salle des fêtes
18 - Assemblée générale du Club des Mésanges
à 10h30, à la Maison Julicyenne
18 - Vœux de la Municipalité à 18h30,
à la salle des fêtes
31 - Assemblée générale ASEGF à Ambérieu
31 - Assemblée générale du Comité d'Animation
à 20h30, à la Maison Julicyenne

FEVRIER

07 Assemblée générale des P'tits Julicyens à 20h30,
à la Maison Julicyenne
08 Boum de la chandeleur du Sou des Ecoles
à la salle des fêtes
29 Vente de bugnes par le Club des Mésanges à la
Maison Julicyenne

MARS

07-08 World Indoor Sprint par l'ASPLA
à la salle des fêtes
15 Elections municipales 1er tour
15 Vente de galettes par le Sou des Ecoles
19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
21 Soirée dansante par Move and Dance
à la salle des fêtes
22 Elections Municipales 2ème tour

AVRIL

05 Chasse aux œufs par le Sou des Ecoles
10 Assemblée générale d'AMAP'tite Contrée
à 20h15, à la Maison Julicyenne
18 les 100 km par l'ASPLA à la salle des fêtes
29 Portes ouvertes du Tir à l'arc par l'ASEGF
au terrain du Mas Dupuis

MAI

06 Portes ouvertes du Tir à l'arc par l'ASEGF
au terrain du Mas Dupuis
08 Commémoration du 8 mai 1945
09 Marathon de l'ASPLA à la Maison Julicyenne
08-09-10 Vogue
16 Vente de fleurs par le Comité d'Animation
17 Randonnée pédestre par le Comité d'Animation
30 Fête du Jeu par les P'tits Julicyens

JUIN

20 Fête de la Musique : Groove des Iles
25 Assemblée générale de Move and Dance
à la salle des fêtes
27 Kermesse par le Sou des Ecoles
30 Journée détente du Club des Mésanges
à la Maison Julicyenne
30 Assemblée générale du Sou des Ecoles
à la salle du Conseil

JUILLET

04 Concours de pétanque de la FNACA
14 Festivité du 14 juillet par le Comité d'Animation
à la Maison Julicyenne
14 Fête Nationale – Feu d'artifice

AOUT

07 Journée détente de la FNACA à Saint-Sorlin
31 Rentrée de l'ASPLA

SEPTEMBRE

01 Rentrée scolaire
01 Rentrée du Club des Mésanges
09 Reprise des cours pour Move and Dance
15 Reprise de Gospel

OCTOBRE

04 Vente de galettes par le Sou des Ecoles
07 Assemblée générale de la Boxe à 20h,
à la Maison Julicyenne

NOVEMBRE

07 Assemblée générale de l'ASPLA à la salle des fêtes
08 Portes ouvertes de l'ASPLA à la salle des fêtes
11 Commémoration Armistice 1914-1918 à11h30
21 Repas dansant de Move and Dance
à la salle des fêtes

DECEMBRE

06 Sainte-Barbe par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
à la salle des fêtes
08 Fête des lumières orchestrée par le Sou des Ecoles
15 Goûter du Club des Mésanges à la salle des fêtes
19 Brunch du CCAS à la salle des fêtes

Numéros Utiles

Mairie

21 rue de la Mairie
01150 SAINTE-JULIE

Tel : 04 74 61 96 37
Fax : 04 74 61 91 92

mairie@saintejulie.fr
www.saintejulie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mardi

Secrétariat

Véronique DELFOSSE
Angélique LUBAC

Agents techniques

Roger DUBO
Loïc LE HENAFF
Sandrine VILA ROURA

Agents école

Lydie BUTZER
Angélique TEYSSOT

Le conseil municipal

Le Maire : Jean-Luc ROBIN

Les adjoints :

- Services techniques et grands travaux : Lionel CHAPPELLAZ
- Finances et urbanismes : Béatrice GUSELLA
- Affaires scolaires et socioculturelles : Laurence FLAMAND
- Environnement et information communication : Phaiboun THONG SOUM

Les conseillers :

- Yves BOUVARD
- Martine CAGNIN
- Karine CAILLER
- Aurore CHAUDET
- Michel DEGOUT
- Christophe GOBATTO
- Jérôme LEMAIRE
- Stéphanie QUENTIN
- Yves VACLE
- Nathalie VICAT

LE CCAS

Président : Jean-Luc ROBIN

Vice présidente : Laurence FLAMAND

Membres :
Karine CAILLER - Michel DEGOUT - Sylvie EMONARD - David GRAS - Béatrice GUSELLA - Véronique MANGHISI - Brigitte ROBIN - Martine SERRAILLE - Nathalie VICAT

Pour les 70 ans et + arrivant dans la commune se faire connaitre au secrétariat de la mairie.

Pour les demandes d'aides, prendre RDV en mairie.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Salle des fêtes

Réservation en mairie

Enfance et jeunesse

Ecole primaire

Rue de la Mairie
01150 SAINTE-JULIE
Tel : 04 74 61 93 46

Directrice : Maud PICHET

Cantine - Périscolaire

Accueil du mercredi
Les P'tits Julicyens
Tel : 04 74 35 52 35
lesptitsjulicyens@gmail.com

R.A.M.i

(Relais Assistants Maternels itinérant)
Tel 06 83 17 11 96
lieux.accueil.bebes@gmail.com

Dates des permanences en mairie ~~et sur le site internet de la municipalité.~~

Maison des adolescents de l'Ain

12 Boulevard Victor Hugo
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tel : 04 37 62 15 60

Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 9h à 17h
~~(sauf jeudi 9h à 13h)~~

www.maisondesados01.fr

Mobilité

Taxis

Taxi Saint-Jacques
Tél : 04 37 61 67 40

Taxi La Mure
Tél : 06 26 52 28 90

Transports scolaires

Conseil départemental
Tél : 04 74 22 14 20
~~transportscolaire01.ain.fr~~
En cas de météo difficile :
www.etatdesroutes.ain.fr

Covoiturage et Stop'n Go

Plate-forme Communauté de Communes :
~~www.covoiturage-plainedelain.fr~~
~~www.plainedelain.fr/mobilite~~
Plate-forme de la région :
www.movici.auvergnerhonealpes.fr

Services administratifs

Gendarmerie de Lagnieu

~~43, avenue~~ du Port - 01150 LAGNIEU
Tél : 04 74 35 90 22

Préfecture de l'Ain

45, avenue Alsace Lorraine CS 80400
01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél : 04 74 32 30 30
www.ain.gouv.fr

Ouverture au public sur RDV

Sous-Préfecture Belley

24, rue des Barons
01306 BELLEY
Tél : 04 79 81 01 09

Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey

Centre des Finances Publiques
100, rue Colbert
01505 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél : 04 74 46 19 70
t001001@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Vendredi : 8h30 - 12h

Communauté de Communes

143, rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél : 04 74 61 96 40
contact@cc-plainedelain.fr
www.cc-plainedelain.fr

CAF de l'Ain

CS 5 0314
4, rue Aristide Briand
01014 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél : 0 810 250 110 (appel surtaxé)

Ambérieu-en-Bugey
Centre de paiement CPAM
46, rue Aristide Briand
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Permanences sur rendez-vous
mercredi et vendredi :
9h - 12h et 13h30 - 16h

caf.fr ou borne dans les locaux

CPAM

Bourg-en-Bresse
1, place de la grenouillère
01015 BOURG-EN-BRESSE

Ambérieu-en-Bugey
46, rue Aristide Briand
01503 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Cedex

Horaires du lundi au vendredi 8h - 12h30 et 13h30 - 16h30

Tél : 36 46 du lundi au vendredi 8h - 17h

Pôle Emploi

285, rue des Mouettes
01503 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Cedex
Tél : 3949
www.pole-emploi.fr

Bureau de poste

Poste de Lagnieu
11, route du Port - 01150 LAGNIEU
Tél : 3631

Heures d'ouverture :
9h - 12 et 14h - 17h30 du lundi au vendredi et 9h - 12h le samedi

Centre de tri de Lagnieu
Rue de la gare - 01150 LAGNIEU

Agence postale de Leyment
64, rue de la Guillotière -
01150 LEYMENT
Tél : 04 74 61 90 67

Heures d'ouverture :
Mardi : 9h -12h
Mercredi : 14h30 - 19h
Vendredi : 14h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

Maison de la Solidarité

31, rue des Plattes
01500 AMBERIEU EN BUGEY
Tél : 04 74 38 73 80

Soins / Santé

Urgences

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18

Centre antipoison de Lyon

162, avenue Lacassagne - Bâtiment A
69424 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 11 69 11

Cabinet médical Lagnieu

170, allée Guy de La Verpillière
01150 LAGNIEU
Tél : 04 74 40 31 61

Cabinet infirmier

155, rue de la Mairie - 01150 SAINTE-JULIE
infirmiers.stejulie@gmail.com
Elodie : 06 07 88 16 05
Pierre : 06 01 85 65 55

CLIC

46, rue Gustave Noblemaire
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
Tél : 04 74 46 19 04

Addictions

CSAPA
Centre d'addiction : 04 74 23 36 61
www.drogues-info-service.fr

Ambroisie

www.ambroisie.info

Gestion des déchets

Planning de la collecte sélective du 1er janvier au 31 décembre 2020

La collecte s'effectue un vendredi sur deux

Les dates sont les suivantes :

10 janvier	3 avril	10 juillet	2 octobre
24 janvier	17 avril	24 juillet	16 octobre
7 février	**30 avril***	7 août	30 octobre
21 février	15 mai	21 août	13 novembre
6 mars	29 mai	4 septembre	27 novembre
20 mars	12 juin	18 septembre	11 décembre
	26 juin		**24 décembre***

*** La collecte aura lieu le jeudi 30 avril (le vendredi 1er mai étant férié)**

*** La collecte aura lieu le jeudi 24 décembre (le vendredi 25 décembre étant férié)**

Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte

Horaires à compter du 1er avril 2019

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amberieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Meximieux	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Lagnieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Loyettes			8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Villebois					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
St Rambert				8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Lhuis					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h

(*) fermeture à 19h en période éstivale (du 01 avril au 30 septembre)

Inscription aux déchèteries :

Un nouveau système d'accès aux déchèteries à l'aide de barrières est en cours d'installation.

Actif sur la déchèterie de Villebois, Ambérieu et Meximieux
Les autres déchèteries seront par la suite équipées de ce système.

Pour cela, Professionnels et Particuliers doivent remplir un formulaire qui leur permettra d'obtenir l'accès aux différentes déchèteries intercommunales.

Inscription en ligne sur le site de la CCPA.

Déchets collectés en déchèterie :

Vous pouvez apporter :

- Des encombrants (matelas, chaises, objets en plastique...)
- Des déchets verts
- Des cartons
- De la ferraille
- Des gravats
- Des pneus
- Des D.E.E.E. (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Des radiographies
- Du fibro-ciment (amiante) uniquement sur la déchèterie d'Ambérieu
- Des ampoules et néons
- Des piles et batteries
- De l'huile de vidange
- De l'huile de friture
- Des pots et aérosols de peinture

Des stickers STOP PUB sont disponibles en mairie